



Association AMAZONA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



Frantz DELCROIX, Anthony LEVESQUE, Nathalie HECKER

Mars 2014

Rapport AMAZONA n° 34



AMAZONA

Rapport d'activité 2013

Mars 2014

Synthèse et rédaction

Nathalie HECKER

nat.hecker@yahoo.fr

Avec la contribution de

Frantz DELCROIX

oiseauxguadeloupe@yahoo.fr

Anthony LEVESQUE

anthony.levesque@wanadoo.fr

Photos :

Frantz DELCROIX, Anthony LEVESQUE, Alain SAINT-AURET, AMAZONA, Institut Pasteur

Couverture : Capucin damier *Lonchura punctulata*, Petite Sterne *Sternula antillarum*, Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, Coulicou à bec jaune *Coccyzus americanus* © Frantz DELCROIX

Citation :

DELCROIX F., LEVESQUE. A. & N. HECKER 2014. *Rapport d'activité 2013*. Rapport AMAZONA n° 34. 27 p. + annexes.

SOMMAIRE

I. Amélioration des connaissances sur l'avifaune guadeloupéenne	3
I.1. Suivi et étude de l'avifaune	3
I.1.a. Suivi par baguage	3
I.1.b. Suivi des dortoirs d'Hirondelle à ventre blanc	6
I.1.c. Dénombrements des oiseaux d'eau	8
I.1.d. Étude de la circulation du virus West Nile	10
I.1.e. Suivi des oiseaux de la Désirade	11
I.2. Inventaire et observations 2013	11
I.3. Publication 2013	12
II. Actions directement liées à la conservation des espèces et de leurs habitats... 13	13
II.1. Chasse des limicoles	13
II.2. Suivi des procédures juridiques de destruction d'espèces et d'habitats protégés	13
II.3. Épandage aérien de pesticides	14
II.4. Limitation de la mortalité accidentelle des oiseaux contre les baies vitrées	15
II.5. Limitation des mangoustes lors des sessions de baguage	15
III. Sensibilisation et communication en faveur de la conservation de l'avifaune guadeloupéenne	16
III.1. Communication et sensibilisation du grand public	16
III.1.a. Participation à des festivals	16
III.1.b. Organisation de sorties de découverte	19
III.1.c. Site Internet	20
III.1.d. Médias et supports de communication	20
III.2. Éducation à l'environnement	21
III.2.a. Intervention en milieu scolaire	21
III.3. Réseau : échanges et partenariats	21
III.3.a. Réseaux caribéens et internationaux	21
III.3.b. Jumelage	22
IV. Vie de l'association	23
IV.1. Administration	23
IV.1.a. Siège de l'association	23
IV.1.b. Conseil d'administration et Bureau	23
IV.1.c. Assemblée Générale	24
IV.1.d. Adhésions	24
IV.1.e. Arrêtés	25
IV.2. Gestion financière	26
IV.2.a. Bilan 2013	26
IV.2.b. Conventions	27
V. ANNEXES	28

Les activités menées par AMAZONA sont organisées autour de quatre axes :

Axe 1 : Amélioration des connaissances sur l'avifaune guadeloupéenne

→ Mieux connaître pour mieux protéger un patrimoine naturel encore peu connu et peu étudié

Axe 2 : Actions directement liées à la conservation des espèces et de leurs habitats

→ Agir et réagir pour protéger les espèces et leurs habitats

Axe 3 : Sensibilisation et communication en faveur de la conservation de l'avifaune guadeloupéenne

→ Sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux de conservation de l'avifaune, échanger avec des réseaux de spécialistes et les partenaires pour renforcer l'efficacité des actions

Axe 4 : Vie de l'association

→ Renforcer les capacités de l'association, créer les conditions favorables au développement des actions



Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et des directives de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Guadeloupe.

Le rapport d'activité présente l'intégralité des actions menées par l'association en 2013.

- AXE 1 -

I. Amélioration des connaissances sur l'avifaune guadeloupéenne

Certains aspects de l'avifaune guadeloupéenne sont encore mal connus et nécessitent la collecte de données supplémentaires ainsi qu'une validation scientifique. Les objectifs de cet axe sont :

- Améliorer les connaissances relatives à la biologie des espèces et/ou sous-espèces caribéennes ;
- Améliorer les connaissances relatives à l'abondance et la répartition des espèces présentes en Guadeloupe.

I.1. Suivi et étude de l'avifaune

AMAZONA a mis en place plusieurs suivis de l'avifaune. Ces suivis scientifiques doivent s'ancrer dans la durée pour apporter des résultats significatifs. D'autre part, l'association participe à des études scientifiques menées par d'autres partenaires.

I.1.a. Suivi par baguage

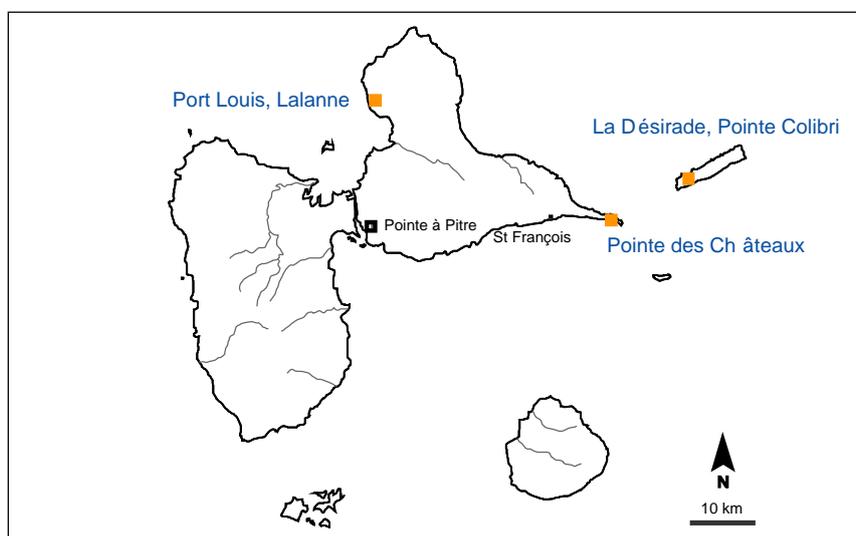
Le suivi des oiseaux grâce au baguage est essentiel pour collecter certaines données qui ne peuvent pas l'être par simple observation, en particulier des données relatives à la biologie des espèces (critères d'identification en fonction du sexe et de l'âge des individus, biométrie, phénologie de la mue, phénologie de la reproduction). Le baguage permet également de mieux comprendre les déplacements, la migration et la répartition des espèces. Il peut permettre sur le long terme de détecter les fluctuations de l'abondance de certaines espèces. C'est également un moyen pour connaître la composition et l'évolution des peuplements et ainsi de caractériser l'importance des sites clés pour la conservation des espèces.

Suivi des peuplements de passereaux

Ce suivi a été principalement réalisé sur trois sites en 2013 :

- Pointe des Châteaux (Saint-François) ;
- Lalanne (Port-Louis) ;
- Pointe Colibri (La Désirade).

Carte I.1 : Localisation des principaux sites de baguage en 2013



En 2013, 1028 oiseaux appartenant à 35 espèces ont été capturés, soit 883 individus bagués et 145 contrôlés.

Nom français	Nom latin	Effectif
Sucrier à ventre jaune	<i>Coereba flaveola</i>	296
Sporophile ceci	<i>Tiaris bicolor</i>	165
Elénie siffleuse	<i>Elaenia martinica</i>	137
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	116
Sporophile rouge gorge	<i>Loxigilla noctis</i>	65
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	36
Viréo à moustaches	<i>Vireo altiloquus</i>	36
Colombe à queue noire	<i>Columbina passerina</i>	35
Moqueur des savanes	<i>Mimus gilvus</i>	27
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	15
Saltator grosbec	<i>Saltator albicollis</i>	15
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>	11
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	9
Hirondelle à ventre blanc	<i>Progne dominicensis</i>	8
Tourterelle à queue carrée	<i>Zenaida aurita</i>	7
Moqueur grivotte	<i>Allenia fusca</i>	6
Quiscale merle	<i>Quiscalus lugubris</i>	6
Tyran gris	<i>Tyrannus dominicensis</i>	6
Astrild cendré	<i>Estrilda troglodytes</i>	5
Moqueur corossol	<i>Margarops fuscatus</i>	5
Coulicou manioc	<i>Coccyzus minor</i>	4
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	3
Paruline des prés	<i>Setophaga discolor</i>	2
Viréo à œil rouge	<i>Vireo olivaceus</i>	2
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	1
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	1
Engoulevent pyramidig	<i>Chordeiles gundlachii</i>	1
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>	1
Moucherolle gobemouches	<i>Contopus latirostris</i>	1
Ani à bec lisse	<i>Crotophaga ani</i>	1
Echasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	1
Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>	1
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	1
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	1
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	1
	Total général	1028



Paruline jaune *Setophaga petechia*
© F. Delcroix



L'équipe de baguage
© AMAZONA

En mai 2013, deux limicoles bagués en Guadeloupe ont été observés en Baie de Delaware, sur la côte nord-est des États-Unis :

- Un Tournepierre à collier *Arenaria interpres* bagué en mars 2008 à Petite Terre ;
- Un Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* bagué en août 2010 à la Pointe des Châteaux.



Tournepierre à collier *Arenaria interpres*
© A. LEVESQUE



Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla*
© A. LEVESQUE

Carte I.2 : Trajets théoriques des limicoles entre la Guadeloupe et la Baie du Delaware (New Jersey)



Le baguage est réalisé par des ornithologues bénévoles titulaires d'une autorisation de capture et de marquage délivrée par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (Muséum de Paris), et validée chaque année. Ils sont assistés par des aides bagueurs.

Bagueurs en 2013 : Anthony LEVESQUE, Frantz, DELCROIX, Laurent MALGLAIVE.

Bagueur stagiaire en 2013 : Éric DELCROIX.

Aides bagueurs : Nicolas BARRÉ, Marine BELY, Didier BOGARD, Vincent BOSSENIE, Bernadette BURQUIER, Antoine CHABROLLE, Martin DELPUECH, Marion DIARD Lionel DUBIEF, Damien DUZONT, Claude FROIDEFOND, Jacky FROIDEFOND, Stéphane GIGALKIN, Régis GOMÈS, Émilie LEFOL, Jean-Marc LÉON, Yasmine LEVESQUE, Pierre-Yves PASCAL, Lionel PETIT, Émilie PEUZIAT, Vincent ROCHETEAU, Harry STEIN, Odile STEIN, Cynthia ZORA, et peut-être quelques autres personnes dont le nom n'aura pas été noté...

Partenaires techniques : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, Réserve naturelle de Petite Terre, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Conservatoire du littoral, Parc National de Guadeloupe.

Partenaires financiers : DEAL Guadeloupe, Conseil Régional de la Guadeloupe, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

1.1.b. Suivi des dortoirs d'Hirondelle à ventre blanc

L'Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis* est une espèce présente dans toute la Caraïbe à l'exception de Cuba et de l'île aux Pins. Elle niche en Guadeloupe et y est observée de janvier à novembre. Peu d'informations quantitatives sont actuellement disponibles sur la présence et l'abondance de cette espèce dans l'archipel guadeloupéen.

Ces hirondelles ont la particularité de se rassembler le soir et de former des dortoirs. À la tombée de la nuit, il est alors possible de dénombrer les individus des dortoirs et ainsi de récolter des données quantitatives permettant d'obtenir un indice d'abondance.



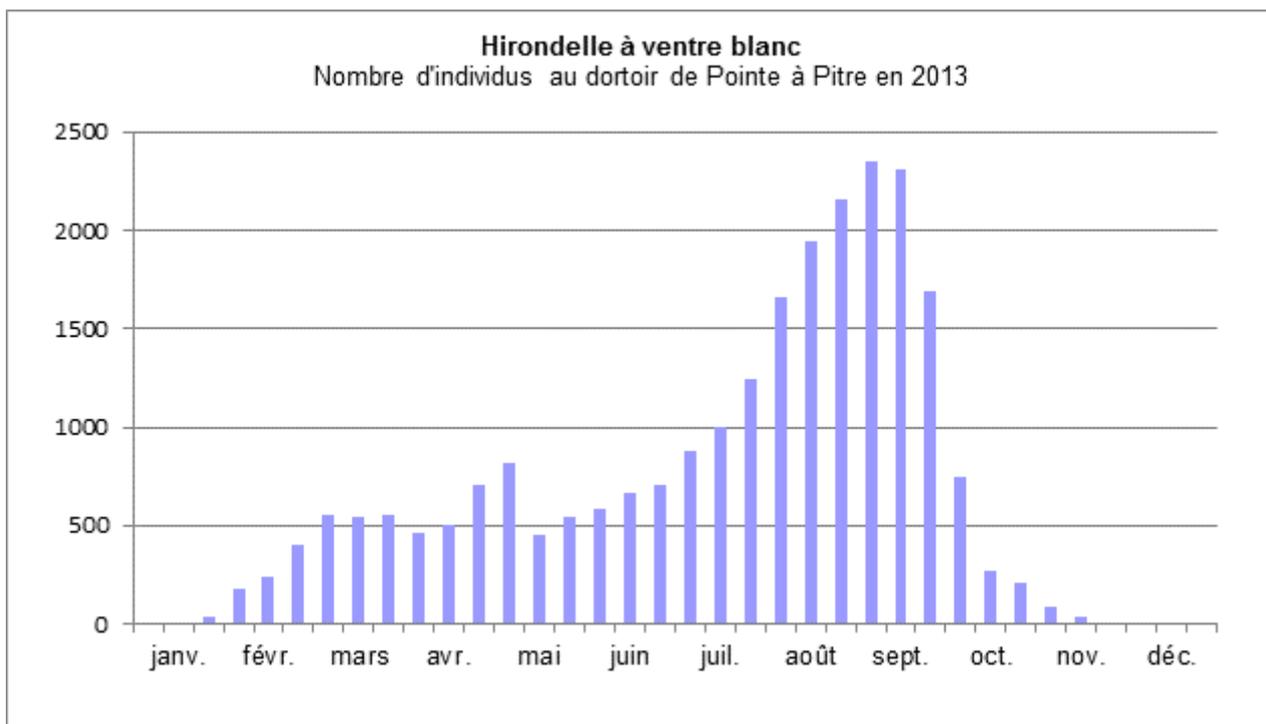
Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis*
© A. Levesque

Trois dortoirs sont actuellement connus en Guadeloupe : dans le centre Pointe-à-Pitre, sur le phare de Vieux-Fort et à Capesterre de Marie-Galante.

Dortoir de Pointe-à-Pitre

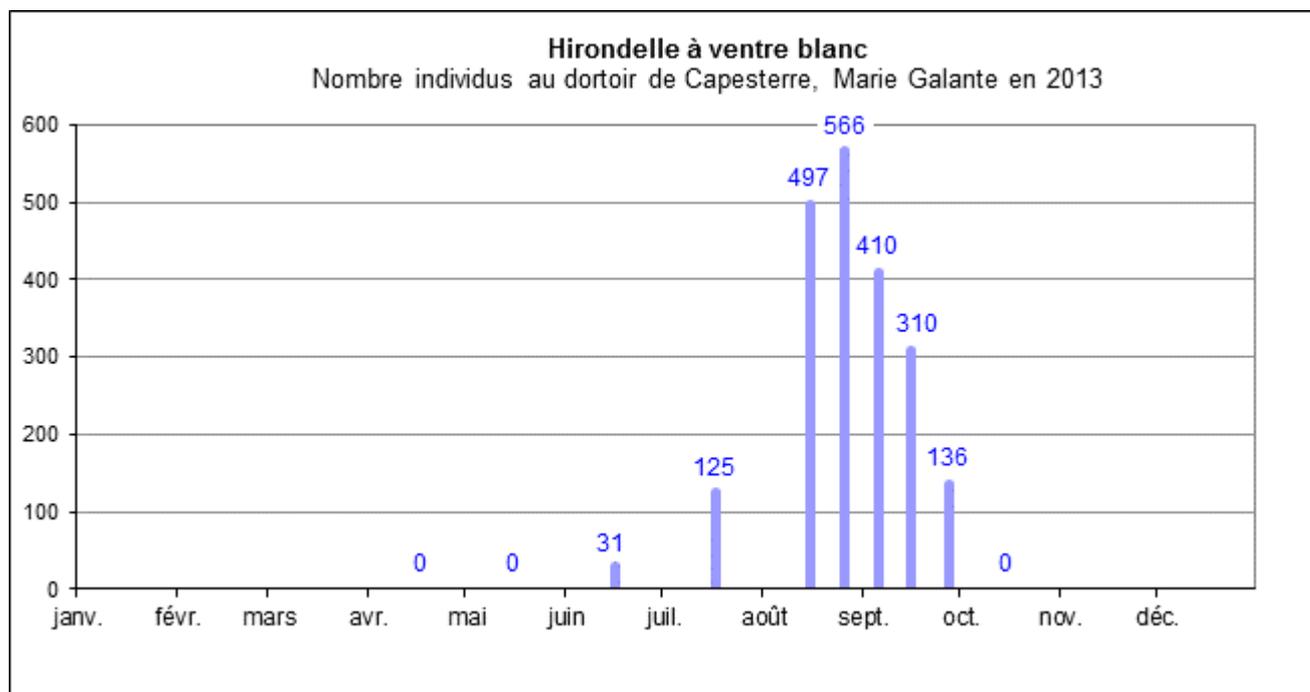
Depuis juillet 2006, un comptage des oiseaux présents au dortoir de Pointe-à-Pitre est réalisé toutes les décades. Sur ce site, les hirondelles se regroupent sur des bâtiments et sur des fils. En 2013, le dortoir a été occupé de fin janvier à mi-octobre.

L'effectif maximal, 2 345 individus, a été atteint lors de la migration postnuptiale le 5 septembre, à la même date qu'en 2010, 2011 et 2012. Le passage pré-nuptial a culminé de fin avril (710 individus) à début mai (816 individus).



Dortoir de Capesterre, Marie-Galante

Le dortoir de Marie-Galante a été occupé de juin à octobre. L'effectif maximal observé a été atteint le 26 août avec 566 individus, ce qui constitue le plus fort effectif observé depuis 2009.



Dortoir de Vieux-Fort

À Vieux-Fort, les hirondelles se regroupent sur le phare et se posent sur des rainures de la partie supérieure du bâtiment. Le dortoir n'a pas été suivi régulièrement depuis avril 2010, faute de compteur. Le 7 septembre 2013, 700 individus y ont été observés par Anthony LEVESQUE et Antoine CHABROLLE.

Compteurs réguliers : Anthony LEVESQUE, Thomas BOUCHARA.

Partenaire financier : DEAL Guadeloupe.

I.1.c. Dénombrements des oiseaux d'eau

Chaque année autour du 15 janvier, AMAZONA dénombre les oiseaux d'eau présents sur les zones humides de Guadeloupe. Ce suivi est réalisé dans le cadre du [Caribbean Waterbird Census](#), un programme de suivi des oiseaux d'eau et des zones humides mené à l'échelle de la région Caraïbe et coordonné par CaribbeanBirds. L'objectif général de ce programme est d'améliorer les connaissances sur la distribution, le statut et l'abondance des oiseaux d'eau dans la Caraïbe afin d'améliorer la conservation de ces espèces et de leurs habitats.

Les espèces prises en compte sont les Anatidés, les Ardéidés (sauf le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*), les Rallidés et les limicoles. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, les faucons et le Martin-pêcheur d'Amérique *Megaeryle alcyon* sont également comptés à titre d'information complémentaire.

Les sites suivants ont été couverts à la mi-janvier 2013 :

- La Désirade
- Anse Bertrand
- Vieux-Habitants
- Mare de Castaing - Ste Anne
- Gaschet
- Létaye
- Pointe des Châteaux
- Grand-Étang – Capesterre Belle-Eau
- Port-Louis
- Petite Terre
- Mares de l'est Grande-Terre
- Saline du Gosier
- Sablière de Deshaies
- Nogent
- Fajou
- Raisins clairs
- Marie-Galante
- Saint-Félix



Aigrette bleue *Egretta caerulea*
© F. Delcroix

Au total, 49 espèces ont été observées et 2908 individus ont été comptés.

Nom Français	Nom latin	TOTAL
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	734
Gallinule d'Amérique	<i>Gallinula galeata</i>	515
Aigrette neigeuse	<i>Egretta thula</i>	202
Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>	193
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	193
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	155
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	146
Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	101
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>	92
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	87
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	62
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	61
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	44
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	41
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	39
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	35
Pélican brun	<i>Pelecanus occidentalis</i>	31

Nom Français	Nom latin	TOTAL
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	18
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>	15
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>	13
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	12
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	11
Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas carolinensis</i>	10
Bihoreau violacé	<i>Nyctanassa violacea</i>	10
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	9
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	9
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Ceryle alcyon</i>	8
Huîtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	8
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	8
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	6
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	5
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	5
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	5
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	5
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	4
Canards sp.	<i>Anas sp.</i>	2
Aigrette tricolore	<i>Egretta tricolor</i>	2
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	2
Érismature routoutou	<i>Nomonyx dominicus</i>	2
Courlis corlieu	<i>Numenius p. phaeopus</i>	2
Fuligule à tête noire	<i>Aythya affinis</i>	1
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	1
Gravelot neigeux	<i>Charadrius nivosus</i>	1
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	1
Foulque sp.	<i>Fulica sp.</i>	1
Sterne royale	<i>Thalasseus maximus</i>	1
	TOTAL	2908

Compteurs : Nicolas BARRÉ, Marie-France BARRÉ, Thomas BOUCHARA, Antoine CHABROLLE, Éric DELCROIX, Frantz DELCROIX, Claude FROIDEFOND, Jacky FROIDEFOND, Régis GOMES, Anthony LEVESQUE, Sébastien RIVES.

Partenaires techniques : Parc National de la Guadeloupe, Wetlands International.

Partenaire financier : DEAL Guadeloupe.

I.1.d. Étude de la circulation du virus West Nile

D'avril à décembre 2013, AMAZONA a participé à une étude menée par l'Institut Pasteur de Guadeloupe sur la circulation du virus West Niles (virus du Nil occidental) dans les Antilles. Ce sont ainsi 6 sessions de capture qui ont été menées sur différents sites de la Guadeloupe (Marie-Galante, Deshaies, Port-Louis, Pointe des Châteaux, Petit-Bourg) au cours desquelles les oiseaux ont été capturés et ont fait l'objet de prélèvements de sang et cloacaux avant d'être relâchés.

Au total, 284 oiseaux de 23 espèces ont ainsi été capturés.

Date	Lieu	Nb d'individus	Nb d'espèces
27/04/2013	Deshaies	44	11
20/05/2013	Petit-Bourg	11	7
22/06/2013	Marie-Galante	18	10
06/10/2013	PDC	115	14
17/11/2013	Marie-Galante	8	6
01/12/2013	Port-Louis	88	12

Espèces	Nb d'individus
Quiscale merle	9
Capucin damier	1
Colombe à croissants	1
Colombe à queue noire	3
Élénie siffleuse	32
Grive à pieds jaunes	1
Moqueur grivotte	7
Héron vert	1
Merle à lunettes	1
Moqueur corossol	3
Moqueur des savanes	3
Paruline caféïette	6
Paruline des ruisseaux	1
Paruline flamboyante	2
Paruline jaune	26
Paruline noir et blanc	1
Paruline rayée	2
Saltator gros bec	5
Sporophile cici	28
Sporophile rouge gorge	39
Sucrier à ventre jaune	84
Tourterelle à queue carrée	2
Viréo à moustaches	26
Total	284



Capture et prélèvements à Marie-Galante
© Institut Pasteur

Participants AMAZONA : Thomas BOUCHARA, Antoine CHABROLLE, Éric DELCROIX, Frantz DELCROIX, Claude FROIDEFOND, Jacky FROIDEFOND, Anthony LEVESQUE.

Partenaire technique et financier : Institut Pasteur.

I.1.e. Suivi des oiseaux de la Désirade

AMAZONA effectue des comptages mensuels des oiseaux présents sur les salines et sur la réserve géologique de la Désirade.

Observateurs : Frantz DELCROIX, Anthony LEVESQUE.

Partenaire technique et financier : Titè.



Comptage à la Désirade
© Alain Saint-Auret



Premier cas de nidification d'Érismature rousse à la Désirade
© A. Levesque

I.2. Inventaire et observations 2013

Tout au long de l'année, des observations sont réalisées par les ornithologues de l'association et permettent ainsi de faire évoluer les connaissances sur les espèces présentes en Guadeloupe, leur répartition, leur statut, les dates d'arrivées et de départ des migrateurs, etc.

Ces observations permettent également d'actualiser régulièrement la liste des espèces observées en Guadeloupe, par AMAZONA comme par d'autres observateurs, qui compte 270 espèces en 2013.

En 2012-2013, six espèces nouvelles sont venues s'ajouter à cette liste : le Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*, l'Engoulevent de la Caroline *Antrostomus carolinensis*, le Moucherolle des saules / des aulnes* *Empidonax traillii/alnorum*, le Pioui de l'Est* *Contopus virens*, le Traquet motteux* *Oenanthe oenanthe* et la Paruline à poitrine baie* *Setophaga castanea* (* observations AMAZONA).

Les principales observations de 2013 sont disponibles sur <http://www.amazona-guadeloupe.com/annee-2013.html>.

Chaque année les observations sont synthétisées dans le bulletin ornithologique de l'association : « l'Organiste », mis en ligne sur [le site de l'association](#).

Principaux observateurs en 2013 : Marie-France BARRÉ, Nicolas BARRÉ, Thomas BOUCHARA, Antoine CHABROLLE, Éric DELCROIX, Frantz DELCROIX, Damien DUZONT, Claude FROIDEFOND, Jacky FROIDEFOND, Stéphane GIGALKIN, Anthony LEVESQUE, Lionel PETIT.

Partenaire technique : Réserve Naturelle de Petite Terre.

Partenaire financier : DEAL Guadeloupe.



Pioui de l'Est *Contopus virens*
© A. Levesque

I.3. Publication 2013

En 2013, AMAZONA a publié un nouveau rapport :

- Levesque A., Delcroix F. 2013. Liste des oiseaux de la Guadeloupe (7^{ème} édition). Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Îlets de Petite Terre. Rapport AMAZONA n° 32. 19 p.



- AXE 2 -

II. Actions directement liées à la conservation des espèces et de leurs habitats

→ L'objectif de cet axe est la conservation des espèces et de leurs habitats au travers d'actions concrètes : actions en justice, actions de terrain, etc.

II.1. Chasse des limicoles

La chasse du gibier d'eau (limicoles et canards) ouvre traditionnellement le 14 juillet en Guadeloupe. Jusqu'au 15 août, elle a lieu le mardi, samedi, dimanche et les jours fériés. À partir du 16 août, elle est ouverte tous les jours à l'exception du mercredi, et ce jusqu'au premier dimanche de janvier. Si la fermeture semble en adéquation avec le rythme biologique des oiseaux (la chasse ferme juste avant qu'ils n'entreprennent leur migration de retour), l'ouverture au 14 juillet est bien trop précoce. En effet, à cette période, nombreuses sont les espèces encore en pleine reproduction. Cela a encore une fois été observé en 2013, sur les marais de Port-Louis, une semaine avant l'ouverture. Le 4 juillet, 3 nids d'Échasse d'Amérique, 3 nids de Petit Blongios et 1 nid de Grèbe à bec bigarré contenaient encore des œufs ou des poussins non volants. De même, des Canards des Bahamas, Gallinules d'Amérique, Foulques d'Amérique et Gravelots de Wilson étaient accompagnés de leurs couvées. Plusieurs de ces espèces sont menacées selon les critères UICN en Guadeloupe et la chasse à cette période de l'année constitue un facteur aggravant ces menaces car elle entraîne un échec inévitable de la reproduction.

AMAZONA reconnaît que le dossier chasse progresse mais estime qu'il reste encore beaucoup à faire pour la conservation de l'avifaune des zones humides guadeloupéennes. Un report de l'ouverture de la chasse sur les zones humides de la Guadeloupe, qui permettrait notamment aux espèces les plus menacées de mener à bien l'élevage de leurs jeunes, semble indispensable.

En tant qu'association agréée active dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature, AMAZONA fait partie de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.



Nid de Grèbe à bec bigarré (04/07/2013)
© A. Levesque



Nid de Petit Blongios (04/07/2013)
© A. Levesque



Poussin de Petit Blongios (04/07/2013)
© A. Levesque

II.2. Suivi des procédures juridiques de destruction d'espèces et d'habitats protégés

En raison de leur importante présence sur le terrain, les bénévoles d'AMAZONA sont attentifs aux modifications et aux dégradations des milieux naturels ainsi qu'à toute atteinte pouvant toucher l'avifaune. Ainsi AMAZONA assure un rôle de veille vis-à-vis de la destruction d'espèces protégées et d'habitats et peut

alerter les institutions en charge de leur protection. Dans le cadre de procédures juridiques, AMAZONA peut se constituer partie civile, en tant qu'association agréée protection de l'environnement.

En 2013, AMAZONA s'est mobilisée contre des travaux menés par une association de chasseurs sur le littoral de Pointe Allègre, dans la commune de Sainte-Rose et visant à aménager les zones humides pour la chasse des oiseaux d'eau. Un courrier cosigné par AMAZONA, l'association GAIAC et l'association du Domaine de Nogent a été adressé au Conservatoire du Littoral en octobre 2013 afin d'attirer son attention sur ces aménagements lourds ainsi que sur les pratiques cynégétiques qui ont cours sur ces terrains.

Un courrier a été adressé en juin 2013 au Préfet de la Martinique au sujet de l'arrêté d'ouverture de la chasse en Martinique pour la saison 2013, et de la candidature de l'association à la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage de Martinique. AMAZONA souhaite ainsi apporter des éléments au débat entre les chasseurs et les autres membres de la commission, afin d'œuvrer à la préservation du patrimoine et au respect de la réglementation en vigueur.

II.3. Épandage aérien de pesticides

Depuis 2012, AMAZONA s'est mobilisée aux côtés de l'ASFA et d'autres associations de protection de l'environnement afin de s'opposer à l'épandage arien de pesticides sur les cultures en Guadeloupe. Une action en justice a été menée par l'ASFA, AMAZONA, IRETRA et SOS Environnement. Suite à cette action, le Tribunal administratif de Basse-Terre a annulé les arrêtés préfectoraux portant dérogation à l'interdiction de l'épandage aérien de fongicides dangereux pour l'environnement, en Guadeloupe (lien vers le [jugement du tribunal administratif](#) et plus d'information sur le site Web de [l'ASFA](#)).

Malgré le jugement rendu en décembre 2012, un nouvel arrêté a été pris par le préfet en 2013, donnant de nouveau une dérogation autorisant l'épandage aérien. Cette fois-ci, ce sont les associations ASFA, EnVie-Santé, et AMAZONA qui ont porté l'action en justice, ce qui a mené à la suspension de ce nouvel arrêté. L'État (ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt) a été condamné à verser 200 euros à AMAZONA, par un jugement du Tribunal administratif de Basse-Terre du 5 juillet 2013, au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.



II.4. Limitation de la mortalité accidentelle des oiseaux contre les baies vitrées

Chaque année, de nombreux oiseaux meurent suite à des collisions avec les baies vitrées. En effet, s'ils sont très agiles pour éviter les obstacles, ils ne peuvent détecter les vitres qui sont invisibles pour eux ou qui reflètent la végétation. Après une collision, si l'oiseau n'est pas mort sur le coup, ses chances de survie sont faibles car il peut avoir de graves séquelles, ou être capturé par un prédateur (chat, mangouste, etc.) une fois au sol. Les immeubles et les maisons équipés de baies vitrées en Guadeloupe sont à l'origine de fortes mortalités d'oiseaux. Des gestes simples peuvent réduire ces accidents et permettent donc de participer activement à la préservation des oiseaux. Il s'agit de coller sur les baies vitrées des silhouettes de rapaces, prédateurs effrayant les oiseaux. Il est également possible de combiner différentes solutions pour réduire le risque : poser des rubans, des carillons, éloigner les plantes des fenêtres, éteindre les lumières ou fermer les stores la nuit.



AMAZONA agit pour réduire ces accidents mortels. Des silhouettes achetées auprès de la Ligue pour la Protection des Oiseaux sont distribuées gratuitement par l'association à toute personne souhaitant participer à cette action.

II.5. Limitation des mangoustes lors des sessions de baguage

La présence de mammifères introduits en Guadeloupe tels que la Petite Mangouste indienne *Herpestes auro-punctatus* pose un important problème de conservation de l'avifaune. Par le dérangement et par la prédation occasionnée, ces animaux ont un impact négatif sur le stationnement des limicoles en migration, la nidification d'espèces nichant au sol (Petite Sterne *Sternula antillarum*, Engoulevent pyramidig *Chordeiles gundlachii*, Gravelot de Wilson *Charadrius wilsonia*) ou nichant dans la végétation arbustive.

Lors des sessions de baguage, les oiseaux pris dans le bas des filets attirent ces prédateurs. Pour réduire le risque de mortalité des oiseaux par prédation dans les filets, des mesures sont prises par les bagueurs : vérifications très régulières des filets et pose de pièges à mangouste à proximité. Les mangoustes ainsi capturées sont éliminées (autorisation délivrée par la DEAL).

- AXE 3 -

III. Sensibilisation et communication en faveur de la conservation de l'avifaune guadeloupéenne

→ L'objectif de cet axe est de :

- sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux de conservation de l'avifaune ;
- échanger avec des réseaux de spécialistes et avec les partenaires pour renforcer l'efficacité des actions.

III.1. Communication et sensibilisation du grand public

III.1.a. Participation à des festivals

Festival des Oiseaux Migrateurs

AMAZONA et l'ONCFS ont organisé conjointement le 8^{ème} *Festival International des Oiseaux Migrateurs de la Caraïbe* en Guadeloupe dans le cadre de la journée internationale des oiseaux migrateurs (International Migratory Bird Day - IMBD <http://www.birdday.org/birdday>). Cet évènement est fêté sur plus de 500 sites au Canada, aux États-Unis, au Mexique, dans la Caraïbe, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud.



Dans la Caraïbe, ce projet a été initié en 2005 en Guadeloupe lors du colloque de la Société pour l'Étude et la Conservation des Oiseaux de la Caraïbe.

Festival 2013
des Oiseaux Migrateurs

Paruline flamboyante
SETOPHAGA RUTICILLA "GABRIEL DU FEU"

La Paruline flamboyante est une espèce commune en migration et en hivernage en Guadeloupe. Elle est présente dans tous les habitats, du niveau de la mer jusqu'en forêt humide de montagne. Cette paruline est très active pour chasser les insectes. Elle utilise notamment les flashes colorés de ses ailes et de sa queue pour faire peur à ses proies et ainsi les débusquer de leur cachette. La flamboyante niche en Amérique du Nord. Elle arrive généralement chez nous en septembre et les derniers repartent en mai.

mâle adulte

femelle

Ensemble apprenons à mieux connaître nos oiseaux pour mieux les protéger !

En 2013, les manifestations suivantes ont été organisées :

- 07 septembre 2013 : Une sortie de découverte des Hirondelles à ventre blanc (espèce migratrice) à Pointe-à-Pitre ;
- 12 octobre 2013 : Exposition/stand dans la galerie commerciale de *Carrefour Milénis* : distribution d'affiches et de dépliants, un total d'environ 1250 personnes informées directement ;

- 13 octobre 2013 : Sortie de découverte des oiseaux migrateurs à Duclos (Petit Bourg) et à la forêt de Deville-Maisoncelle (Petit Canal). Les deux sorties ont réuni plus d'une vingtaine de personnes ;
- Novembre-décembre 2013 : 18 interventions dans les collèges de Capesterre Belle-Eau et Baie-Mahault, soit 433 élèves et 18 enseignants ;
- Médias : deux articles dans France-Antilles (octobre 2013) ;
- Production d'un poster en trois langues (voir page précédente) et d'un dépliant (voir annexe 1). La Paruline flamboyante y était mise à l'honneur. Il s'agit d'un petit passereau de la famille des Parulidés, qui se reproduit en Amérique du Nord (Canada, États-Unis) et qui hiverne en Amérique centrale, aux Antilles, et au nord de l'Amérique du Sud. Le mâle a un plumage vivement coloré qui lui permet d'être facilement identifié.



© AMAZONA



© AMAZONA

Festival des Oiseaux Endémiques



AMAZONA et l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune sauvage) ont organisé le 12^{ème} *Festival International des Oiseaux Endémiques de la Caraïbe* en Guadeloupe. Créée en 2002, à l'initiative de la SCSCB (Société pour l'Étude et la Conservation des Oiseaux de la Caraïbe), cette manifestation se déroule chaque année d'avril à mai.

Le 20 mai une conférence-débat a été organisée au siège du Parc National à Saint-Claude.

Le 2 juin, l'association a tenu un stand/exposition d'information à l'accueil des Chutes du Carbet. Au total 50 personnes sont venues sur le site dont 30 ont participé aux deux sorties proposées au Grand-Étang.



© AMAZONA

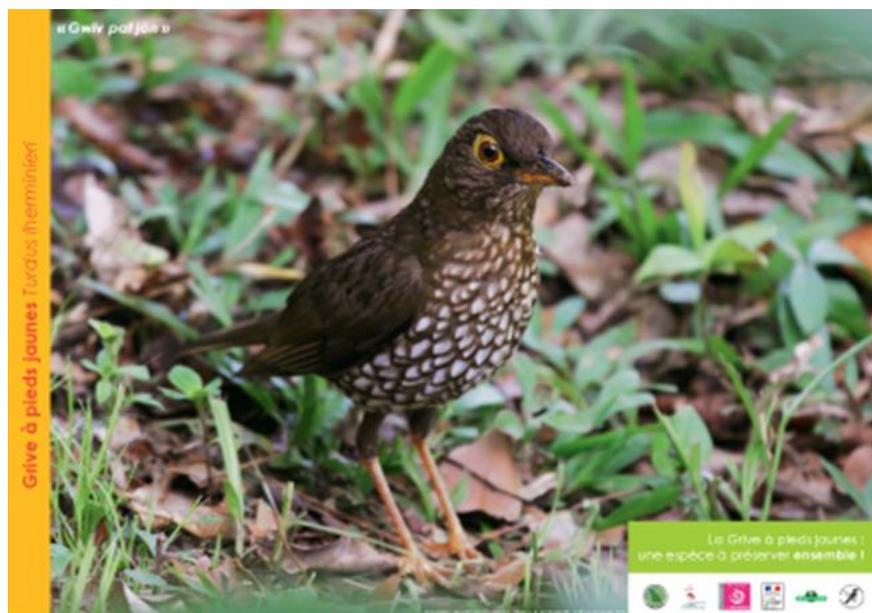


© AMAZONA

En mai, des présentations des oiseaux de la Guadeloupe ont été faites dans 16 classes de 6^{ème} du Lamentin et de Baie-Mahault, soit 362 élèves et 16 enseignants touchés.

Un article a été publié dans France-Antilles et un reportage sur la chaîne TV Guadeloupe 1^{ère}.

Un poster a été conçu à l'occasion de ce festival :



Au total 428 personnes ont été directement touchées dans le cadre du festival.

Partenaires techniques : Parc National de Guadeloupe, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Société pour l'Étude et la Conservation des Oiseaux de la Caraïbe.

Partenaires financiers : Parc National de Guadeloupe, Conseil Régional de Guadeloupe, DEAL Guadeloupe.

Terra Festival de Guadeloupe

Le 13 avril 2013 AMAZONA a tenu un stand au Lamentin dans le cadre de la 10^{ème} édition du film de l'environnement et du développement durable de la Guadeloupe.

Semaine de l'Environnement

Du 7 au 9 novembre, AMAZONA a tenu un stand au centre commercial de Destreland dans le cadre de la 10^{ème} édition de la Semaine de l'Environnement.



Tenue des stands

Date	Lieu	Stand	Animateurs
13/04/2013	Lamentin	Terra Festival	JF, CF, FD
02/06/2013	Capesterre	Festival International des Oiseaux Endémiques	ED, FD, AL, JF, CF, AC, Yolande et Patrick Parmentier
12/10/2013	Milénis	Festival International des Oiseaux Migrateurs	ED, FD, AL, JF, CF, AC, Éliane Pierre-Justin
07 au 09/11/2013	Destreland	Semaine de l'Environnement	JF, CF, ED, FD

Animateurs : Antoine CHABROLLE (AC), Éric DELCROIX (ED), Frantz DELCROIX (FD), Jacky FROIDEFOND (JF), Claude FROIDEFOND (CF), Anthony LEVESQUE (AL).

III.1.b. Organisation de sorties de découverte

AMAZONA organise régulièrement des sorties de découverte de l'avifaune pour le grand public et pour ses adhérents en particulier. En 2013, 10 sorties ont été organisées pour 146 personnes au total.

Date	Lieu	Cadre	Accompagnateur	Nb personnes
17/05/2013	Sainte-Rose	Sortie adhérents	JF, AL	5
02/06/2013	Capesterre	Festival des Oiseaux Migrateurs	AL, FD, AC, ED	30
21/07/2013	Sainte-Rose	En partenariat avec le Parc National de Guadeloupe	JF, CF	12
25/07/2013			JF, CF	12
02/08/2013			JF, CF	12
06/08/2013			JF, CF	0
07/09/2013	Pointe-à-Pitre	Sortie adhérents	AL, FD	20
15/09/2013	Pointe des châteaux	Sortie adhérents	FD, ED, JF, CF, AC, NB	25
13/10/2013	Capesterre	FOM	AL	15
13/10/2013	Petit-Canal	FOM	FD, ED	15
		total		146



Sortie « Hirondelles » Pointe-à-Pitre



Sortie Pointe des châteaux

Accompagnateurs : Nicolas, BARRÉ (NB), Antoine CHABROLLE (AC), Eric DELCROIX (ED), Frantz DELCROIX (FD), Jacky FROIDEFOND (JF), Anthony LEVESQUE (AL).

Partenaires techniques : Parc National de Guadeloupe.

Partenaires financiers : Parc National de Guadeloupe, DEAL Guadeloupe.

III.1.c. Site Internet



L'information continue sur les activités de l'association est primordiale pour maintenir un dynamisme au sein du réseau des ornithologues de la région, mais également pour informer le grand public de l'avancement des actions de l'association. Pour cela, le site internet <http://www.amazona-guadeloupe.com/> est régulièrement mis à jour.

Il permet la mise en ligne :

- des actualités de l'association : sorties, etc. ;
- des synthèses des principales observations de chaque mois ;
- des photos de nombreuses espèces ;
- des listes : oiseaux de Guadeloupe, espèces protégées, espèces chassables ;
- des rapports d'études menées par AMAZONA ;
- du bulletin de liaison « L'Organiste », publié chaque année et présentant une synthèse des observations ornithologiques de l'année.

Environ 51 707 connexions au site ont été comptabilisées en 2013.

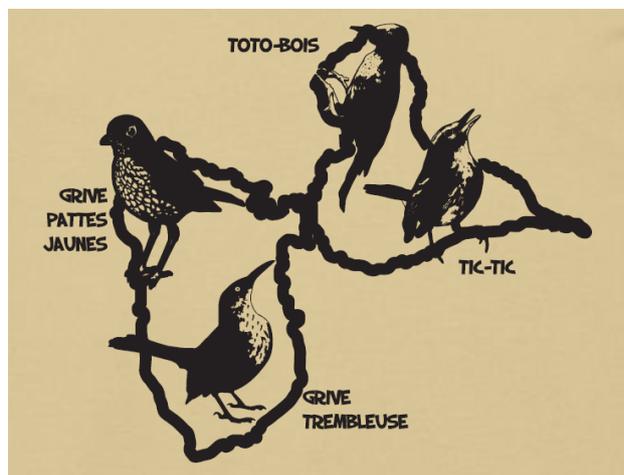
Webmestre : Frantz DELCROIX

Partenaire financier : DEAL Guadeloupe.

III.1.d. Médias et supports de communication

AMAZONA utilise également la presse écrite, la radio et la télévision pour informer sur ses actions et sur les enjeux de la conservation de l'environnement en Guadeloupe. Voir coupures de presse en annexe 2.

AMAZONA crée et diffuse différents documents de communication : dépliant de présentation de l'association, autocollants, posters. Des posters sont également créés chaque année spécifiquement pour les festivals des oiseaux endémiques et des oiseaux migrateurs (voir § III.1.a). Un tee-shirt AMAZONA a été conçu en 2013, il est porté par les membres actifs d'AMAZONA lors des sorties et de la tenue de stands.



III.2. Éducation à l'environnement

III.2.a. [Intervention en milieu scolaire](#)

Des animations ont été réalisées à destination de collège dans le cadre du Festival International des Oiseaux Endémiques et du Festival International des Oiseaux Migrateurs.

Animateur : Anthony LEVESQUE.

Partenaires financiers : Parc National de Guadeloupe, DEAL Guadeloupe.

III.3. Réseau : échanges et partenariats

III.3.a. [Réseaux caribéens et internationaux](#)



BirdsCaribbean

BirdsCaribbean (anciennement Société pour l'Étude et la Conservation des Oiseaux de la Caraïbe) est une organisation régionale qui a pour objectif le renforcement des capacités des ornithologues caribéens, des organisations de conservation, des institutions et des citoyens.

Le partenariat entre AMAZONA et BirdsCaribbean est essentiel en particulier pour améliorer la cohérence des actions menées sur les différentes îles caribéennes, par exemple au travers de la mise en place de protocoles communs pour le suivi des populations d'oiseaux ou la réalisation d'évènements conjoints.

AMAZONA a participé à la 19^{ème} réunion régionale de la SCSCB qui s'est tenue à St Georges University à Grenade du 27 au 31 juillet 2013. Le rapport de cette réunion est disponible [ici](#).

Participation : Frantz DELCROIX

Journal of Caribbean Ornithology

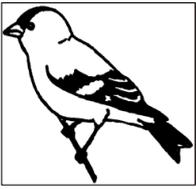


BirdsCaribbean publie une revue scientifique *The Journal of Caribbean Ornithology*, contenant des articles, des notes, des revues bibliographiques et des informations sur tous les aspects de la biologie des oiseaux dans la région caribéenne. Les contributions sont publiées soit en anglais, soit en français, soit en espagnol et présentent un résumé dans les deux autres langues.

En 2013, AMAZONA a traduit bénévolement en français 7 résumés du numéro 25(1) et 8 résumés du numéro 25(2).

Traduction : Nathalie HECKER.

III.3.b. Jumelage



AMAZONA est jumelée avec le *Club d'Ornithologie de Longueuil* (COL) au Canada (Québec) <http://www.col.quebecoiseaux.org/>.

Les objectifs du jumelage sont les suivants :

- Favoriser le développement d'amitiés entre des amateurs d'oiseaux des deux pays ;
- Aider les membres des deux organismes à s'ouvrir à une autre réalité ornithologique, y compris à des espèces absentes de leurs territoires respectifs ;
- S'informer mutuellement sur la présence et le comportement, dans l'autre pays, des espèces communes aux deux pays;
- Permettre aux membres qui visitent l'autre pays d'obtenir une assistance ornithologique réciproque, dans la mesure des ressources disponibles, pour tirer un meilleur bénéfice de leur voyage.

En 2013, AMAZONA a publié une note sur l'avifaune de le Grand-Étang (voir annexe 3) dans le bulletin de liaison du COL, "Le Chardonneret", où une page lui est réservée à chaque publication tous les quatre mois <http://www.col.quebecoiseaux.org/bulletins.html>.

- AXE 4 -

IV. Vie de l'association

→ L'objectif de l'axe 4 est de créer les conditions favorables au développement des actions et de renforcer les capacités de l'association.

IV.1. Administration

IV.1.a. Siège de l'association

Le 31 mars 2013, le Conseil d'Administration d'AMAZONA a approuvé le changement d'adresse du siège social de l'association.

La nouvelle adresse est : **Rue Simonet, Pointe d'Or – 97139 Les Abymes.**

IV.1.b. Conseil d'administration et Bureau

Le Conseil d'administration de l'association en 2013 était constitué de :

- Présidente Frantz DELCROIX
- Secrétaire Éric DELCROIX
- Trésorier Antoine CHABROLLE
- Administrateur Thomas BOUCHARA

Le Bureau est constitué de la Présidente, du Secrétaire et du Trésorier.

Principales réunions en 2013

date	motif	objet
26/01/2013	réunion du Conseil d'administration	inventaire du matériel de baguage Dossier Petite Sterne
09/03/2013	AG	Assemblée Générale
09/03/2013	réunion du Conseil d'administration	Constitution du nouveau bureau d'AMAZONA
31/03/2013	réunion du Bureau	Organisation FOE Conception d'un tee-shirt AMAZONA Prochaines sorties AMAZONA
27/05/2013	réunion du Conseil d'administration	Organisation FOE Dossier Petite Sterne Dossier épandage aérien (accord pour opposition à l'arrêté de dérogation)
26/08/2013	réunion du Bureau	Baguage Prochaines sorties Captures West Niles Colloque SCSCB Suivi des Hirondelles à ventre blanc 2014 Organisation FOM Dossier Petite Sterne

IV.1.c. Assemblée Générale

Date : 9 mars 2013

Lieu : Les Abymes

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 11

Ordre du jour

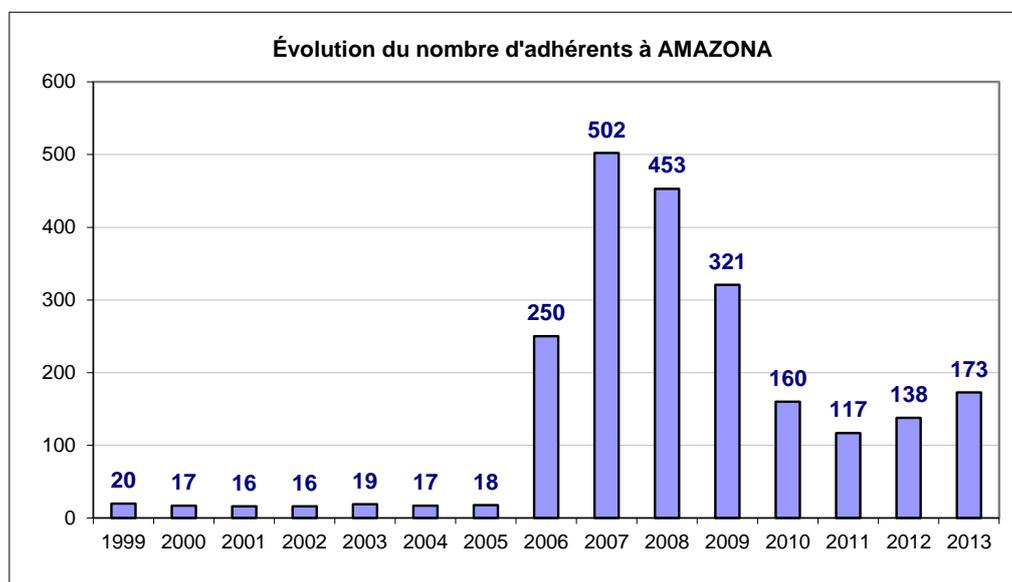
- Approbation du PV de l'AG 2012
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Présentation de l'association et vie associative
- Rapport moral 2012
- Rapport financier 2012
- Projets 2013
- Questions diverses

Voir compte-rendu de l'assemblée générale en annexe 4.

IV.1.d. Adhésions

Nombre d'adhérents

Depuis la création de l'association en 1999, le nombre d'adhérents a fortement évolué. L'organisation des deux festivals annuels (Oiseaux Endémiques et Oiseaux Migrateurs) a permis de toucher de nombreuses personnes à partir de 2006. Après une diminution observée entre 2008 et 2011, le nombre d'adhérents augmente à nouveau régulièrement.



Tarifs des adhésions

Les tarifs demeurent inchangés en 2013 :

Type d'adhésion		tarifs
Adhésion de soutien	Individuel	10 €
	Couple	15 €
	Famille	25 €
Membre bienfaiteur		≥ 50 €

IV.1.e. Arrêtés

Deux arrêtés pris par la Préfecture de Guadeloupe en 2013 concernent AMAZONA.

	Objet	numéro arrêté	date
Préfecture de la Guadeloupe	Renouvellement de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage dont AMAZONA fait partie en tant qu'association agréée active dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature (Article 3-8)	DEAL/RN n° 2013-010	11/04/2013
Préfecture de la Guadeloupe	Renouvellement agrément d'AMAZONA en qualité d'association de protection de l'environnement	2013-088/SG/DICTAJ/BRA	20/12/2013

IV.2. Gestion financière

IV.2.a. Bilan 2013

2013	Charges	Montant		Produits	Montant
60	Achats		70	Ventes de produits finis, prestations de services	
6022	Fournitures consommables	231,54 €	701	Ventes de produits finis	50,00 €
604	Achats prestations de service	14 333,38 €	706	Travaux et prestations de services	15 385,27 €
605	Achat matériel et équipement	2 604,24 €			
607	Achats de marchandises	1 109,27 €	740	Subventions d'exploitation	
				DEAL	12 800,00 €
61	Services Extérieurs			DEAL (fonctionnement)	2 000,00 €
613	Locations	2 010,00 €		Parc National de la Guadeloupe	4 350,00 €
616	Primes d'assurance	207,17 €			
618	Documentation	67,13 €	75	Autres produits de gestion courante	
			756	Cotisations	790,00 €
62	Autres services extérieurs				
623	Publicité, publications, relations publiques	2 036,25 €			
625	Déplacements, missions et réceptions	7 870,37 €			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 913,47 €			
627	Services bancaires et assimilés	178,65 €			
635	Autres impôts, taxes et versements (administration)	89,00 €			
65	Autres charges de gestion courante				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, etc.	508,55 €			
658	Autres charges de gestion courante (abonnements)	142,32 €			
	Excédent des produits	1 173,93 €			
	Bilan des charges	35 375,27 €		Bilan des produits	35 375,27 €
86	Emploi des contributions volontaires en nature		87	Contributions volontaires en nature	
	Personnels bénévoles	25 685,79 €		Bénévolat	25 685,79 €
	Total des charges	61 061,06 €		Total des produits	61 061,06 €

IV.2.b. Conventions

Certaines activités menées par AMAZONA sont réalisées dans le cadre de conventions avec des partenaires, et certaines d'entre elles font l'objet de contributions financières.

Partenaires	Objet de la convention	Numéro convention	Date signature	Validité	Durée	Contribution financière
DEAL Guadeloupe	Suivi des passereaux sur 3 sites clés Organisation annuelle des Festivals des Oiseaux Endémiques et des Oiseaux Migrateurs Suivi de l'hirondelle à ventre blanc	DEAL/RN-2013-0014	24/04/2013	31/03/2014	12 mois	12 800 €
	Subvention de fonctionnement	DEAL/MDDEE/2013-07	12/08/2013	30/06/2014	12 mois	2 000 €
Parc National de Guadeloupe	Organisation du 12 ^{ème} Festival des Oiseaux Endémiques et du 8 ^{ème} Festival des Oiseaux Migrateurs	Réf PNG: n°16	14/03/2013	12 mois	12 mois	4 350 €
Titè	Étude visant à l'amélioration des connaissances de l'avifaune de la Désirade (suivi mensuel des salines et au nord-est de l'île (réserve géologique)		02/01/2013	30/06/2016	3 ans (2013-2015)	25 819 €
SCSCB	Évaluation de la pression de chasse sur les limicoles en Guadeloupe		10/08/2013	28/02/2015	18 mois	15 669 USD

V. ANNEXES

Annexe 1 : Dépliant 2013 du Festival International des Oiseaux Migrateurs.....	29
Annexe 2 : Coupures de presse	30
Annexe 3 : Jumelage avec le COL : la page d'AMAZONA	33
Annexe 4 : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013	34

Annexe 1 : Dépliant 2013 du Festival International des Oiseaux Migrateurs



Paruline noir et blanc
Mniotilta varia



Paruline orangée
Protonotaria citrea



Paruline des ruisseaux
Parkesia noveboracensis



**On n'hérite pas la Terre de nos parents,
on l'emprunte à nos enfants.**

Faite de cœur soviète, **AMAZONA** créée en 1998 et semblant à ce jour plus d'une centaine d'adhérents, couvre tout au long de l'année l'étude des oiseaux pour mieux les protéger. Elle suit plus particulièrement la migration des limicoles, dénombre les Hirondelles à ventre blanc, observe les Parulines migratrices et bagues chaque année entre 1000 et 2000 oiseaux. Elle produit des affiches et des dépliants afin de faire de l'éducation à l'environnement auprès des scolaires et du grand public. Enfin, **AMAZONA** est l'organisateur principal en Guadeloupe du Festival des Oiseaux Endémiques de la Caraïbe et de celui des Oiseaux Migrateurs.

RUE SIMONET - PONTE D'OR
97139 LES ABYMES - TEL.: 0690 40 59 54

www.amazona-guadeloupe.com



La Paruline flamboyante
Setophaga ruticilla
« Gabriel du feu »



Festival 2013
des Oiseaux Migrateurs

www.amazona-guadeloupe.com

La Paruline flamboyante est un petit passereau qui fait partie de la famille des Parulidés. A ce jour, 32 espèces de parulines ont déjà été observées en Guadeloupe, dont seulement deux sont nichieuses.

« Ensemble, apprenons à connaître la Paruline flamboyante pour mieux la préserver ! »

La Paruline flamboyante



Setophaga ruticilla
« Gabriel du feu »

femelle

Répartition
La Paruline flamboyante se reproduit de l'est à l'ouest en Amérique du Nord, de l'Alaska jusqu'à l'est du Canada, et sur une bonne partie des États-Unis. Elle hiverné au Mexique, en Amérique centrale, aux Antilles ainsi qu'au nord de l'Amérique du Sud.

Alimentation
Cette espèce est très active et elle se nourrit principalement d'insectes qu'elle attrape généralement au vol. Pour cela, elle les chasse en agitant sa queue et ses ailes, créant ainsi des flashes colorés qui les obligent à sortir de leur cachette. On la retrouve à tous les niveaux de la végétation mais surtout en haut des arbres.

Habitat
La Paruline flamboyante est présente depuis le niveau de la mer, jusqu'en montagne. Elle occupe à peu près tous les milieux mais en Guadeloupe elle est particulièrement abondante en mangrove. Elle est également bien présente en forêt humide de Basse-Terre.

Statut et menaces
N'est menacée et commune sur son aire de répartition. Un déclin est toutefois noté depuis le milieu du 20ème siècle, dû à la perte de son habitat. Dans la Caraïbe c'est une des parulines hivernantes les plus abondantes. En Guadeloupe seule la Paruline des ruisseaux *Parkesia noveboracensis* est plus abondante qu'elle en hivernage. La préservation de son habitat et notamment la mangrove, est extrêmement importante pour l'espèce.



FRANCE-ANTILLES

www.franceantilles.fr

Actualité Éducation / Santé / Environnement

ENVIRONNEMENT

L'épandage aérien de fongicides dans le collimateur

| franceantilles.fr | 01.06.2013



Cette manifestation bon enfant, à laquelle beaucoup étaient venus en famille, a quitté la place de la victoire pour défilé sur le boulevard (Photos : M.A.).

Recommander

Envoyer

166 personnes le recommandent.

Ce samedi matin, à l'appel d'une douzaine d'organisations, quelque 350 personnes ont manifesté dans les rues de Pointe-à-Pitre contre la nouvelle dérogation à l'interdiction de l'épandage aérien, dérogation accordée par la préfète aux planteurs guadeloupéens pour une durée d'un an. Cette manifestation bon enfant, à laquelle beaucoup étaient venus en famille, a quitté la place de la victoire pour défilé sur le boulevard Chanzy, avant de regagner le centre de Pointe-à-Pitre via la rue Frébault. Elle a rencontré une certaine sympathie de la part de la population, pourtant confrontée à quelques bouchons et ralentissements.

L'ouverture de la chasse est repoussée de 15 jours

CODE. Jusqu'ici, l'arrêté préfectoral d'ouverture de la chasse au 14 juillet était **illégal**. Cette année, la date est fixée au **28 juillet**.

Le code de l'Environnement est clair : la date d'ouverture de la chasse en Martinique doit être fixée « au plus tôt le dernier dimanche de juillet ». Pourtant, depuis des années, l'arrêté préfectoral ouvrait tout à fait officiellement la chasse au 14 juillet. Une situation qui a été

dénoncée en juin 2012, depuis la Guadeloupe par l'association naturaliste Amazona. Dans un courrier adressé au préfet le 24 juin dernier, la présidente, Frantz Delcroix, expliquait : « l'association que je représente vous a alerté l'an dernier au sujet de l'arrêté illégal que vous signez depuis des années au

profit des chasseurs et à l'encontre du Code de l'Environnement et donc de la préservation de notre patrimoine. Vos arguments sur l'absence d'éléments scientifiques justifiant que vous preniez les mêmes dispositions qu'en Guadeloupe ne nous ont pas convaincus. Nous déplorons également cette ouverture trop précoce à nos yeux en Guadeloupe. Le Code de l'Environnement permet une ouverture au 14 juillet en Guadeloupe, pas en Martinique. »

JUSQU'AU 15 FÉVRIER

Elle poursuit : « Nous serons encore une fois attentifs à la décision que vous allez prendre et vous assurons que nous prendrons toutes les dispositions légales pour dénoncer cet arrêté si toutefois vous veniez à le signer malgré nos



« Nous ne sommes pas des opposants à la chasse mais nous voulons que cette activité soit pratiquée afin que la ressource exploitée le soit de manière durable », précise l'association Amazona. Photo archives France-Antilles

Des espèces interdites à la chasse

La préfecture explique que « la diminution importante de certaines populations de canards limicolés » est prise en compte dans l'arrêté. À savoir :
- l'interdiction de la chasse du bécasseau maubèche,
- la suspension pour une durée de 3 ans de la chasse du courlis corlieu (bec crochu) et de la barge hudsonienne.

Elle précise que « des suivis par comptage seront effectués pendant trois ans afin d'évaluer l'évolution de ces populations. » Elle ajoute : « la Fédération des chasseurs maintient ses efforts de gestion sur la tourterelle à queue noire appelée aussi ortolan. Elle prolonge l'interdiction de sa chasse une année de plus afin que les populations puissent se reconstruire. »

alertes, et ce en dépit du bon sens et au mépris de la conservation des oiseaux et du Code de l'Environnement. Nous ne sommes pas des opposants à la chasse mais nous voulons que cette activité soit pratiquée afin

que la ressource exploitée le soit de manière durable. » A priori, les menaces ont fait mouche, à moins que ce ne soit la volonté de se plier à la loi... Le préfet vient de signer le nouvel arrêté préfectoral : la chasse débutera

le dimanche 28 juillet 2013 et s'achèvera le samedi 15 février 2014 inclus, soit quinze jours plus tard.

C. Everard
► À consulter : www.amazona-guadeloupe.com et www.martinique.pref.gouv.fr

FRANCE-ANTILLES

www.franceantilles.fr

Actualité Éducation / Santé / Environnement

ENVIRONNEMENT. 12e Festival des Oiseaux Endémiques de la Caraïbe

| franceantilles.fr | 31.05.2013



La Grive à pieds jaunes.

Recommander

Envoyer

13 personnes le recommandent.

En collaboration avec l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et le Parc national de la Guadeloupe, l'association Amazona organise le 12e Festival des oiseaux endémiques de la Caraïbe. Le grand public est le bienvenu ce dimanche, à Capesterre Belle-Eau, à partir de 8h30, sur le parking de la 2e chute du Carbet où un stand sera installé. Des sorties ornithologiques seront organisées à Grand Etang (inscriptions au stand).

Les sorties sont gratuites, pour tout le public (adhérents et non adhérents). Au stand, distribution d'affiches et de dépliants sur la Grive à pieds jaunes.

Contact : Mme Frantz Delcroix, résidente de l'association Amazona : 06 90 40 59 54

La page d'AMAZONA

Le Grand Etang



Grand Etang, situé sur la commune de Capesterre Belle-Eau, est incontournable pour ceux qui espèrent voir des oiseaux endémiques des Petites Antilles, ainsi que la plupart des espèces forestières présentes en Guadeloupe.

Le Grand Étang est une dépression naturelle située à 400 m d'altitude au sein du parc national, alimentée en eau douce par trois rivières et par la pluviométrie annuelle de 5000 mm. D'une superficie de 10 ha et d'une profondeur maximale de 10 m, cet étang est bordé de pentes abruptes, couvertes par la forêt humide et dense ; une ceinture de végétation aquatique a colonisé les bords. Un sentier en fait le tour et permet de découvrir l'ensemble du site.

Son avifaune est composée de pratiquement tous les oiseaux forestiers recensés en Guadeloupe. Parmi ceux-ci, le Pic de la Guadeloupe, endémique, est visible toute l'année, son cri rauque et ses tambourinages permettent de le repérer aisément. La Grive à pieds jaunes, généralement discrète, se remarque par son chant lors de la période de reproduction (mars-juillet). Trois espèces de Mimidés y sont également recensées – le Moqueur corossol, le Moqueur grivotte, le Trembleur brun – ainsi que la Paruline caféïette, endémique de la Guadeloupe et de la Dominique, cinq espèces de colombidés dont le Pigeon à cou rouge, la Colombe à croissants et la Colombe rouviolette, trois espèces de colibris, dont le Colibri madère, essentiellement forestier. Egalement, le Coulicou masqué, le Balbuzard pêcheur, le Tyran janeau, ou le Moucherolle gobemouche peuvent y être vus ou entendus. Enfin, le Grand Étang accueille des oiseaux aquatiques comme la Gallinule poule d'eau et le Grèbe à bec bigarré. Un observatoire établi à mi-parcours permet d'admirer le plan d'eau en toute quiétude. La meilleure période pour y observer l'avifaune : de mars à juin environ, les chants fusent de toute part, et les Grives à pieds jaunes sont plus faciles à voir.



Texte : AMAZONA / photos : Frantz Delcroix

La Grive à pieds jaunes

Cet oiseau mesure de 25 à 27 cm de long et pèse de 80 à 120 g. Il se caractérise par ses pattes et son tour de l'œil jaunes, son dessus brun et son ventre blanc écaillé de brun. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel au niveau du plumage.



La Grive à pieds jaunes est endémique des Petites Antilles où elle est présente uniquement sur quatre îles : Montserrat, Guadeloupe, Dominique et Sainte-Lucie (où elle s'est fortement raréfiée). Chacune de ces îles héberge une sous-espèce.

Très discrète, cette espèce est commune des forêts humides de Basse-Terre. À l'inverse, l'espèce se révèle beaucoup plus rare en Grande-Terre. Son aire de répartition se confine en effet à une partie de la forêt marécageuse ainsi qu'à quelques localités isolées des Grands Fonds.

La Grive à pieds jaunes recherche sa nourriture depuis le sommet des grands arbres jusqu'au niveau du sol. Son bol alimentaire est varié, composé de proies animales de petite taille ainsi que des baies et des graines.

Elle est classée **VULNÉRABLE** par l'UICN, notamment du fait de la destruction de ses habitats et de son statut d'espèce chassable.



La population guadeloupéenne comprendrait plusieurs dizaines de milliers d'individus selon une récente estimation (2009-2011 par l'ONCFS et le PNG), mais les chiffres restent à affiner car le suivi de cette espèce s'est avéré compliqué, notamment du fait de sa particularité : elle chante essentiellement de nuit...

Texte : AMAZONA / photos : Anthony Levesque

Annexe 4 : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013



Association des Mateurs Amicaux des Z'Oiseaux et de la Nature aux Antilles.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Le 9 mars 2013 aux Abymes

Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres représentés : 11

Le quorum de 2 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer, conformément à l'article 15 des statuts de l'association.

▪ Ordre du jour

- Approbation du PV de l'AG 2012
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Présentation de l'association et vie associative
- Rapport d'activités 2012
- Rapport financier 2012
- Projets 2013
- Questions diverses

A 14h15 à la salle de l'IODE à Petit-Pérou aux Abymes, début de la séance.

Est désignée présidente de séance Madame Frantz Delcroix, présidente d'AMAZONA.
Est désigné secrétaire de séance Monsieur Eric Delcroix, secrétaire d'AMAZONA.

PV de l'AG 2012

Approbation du PV de l'AG 2012 à la majorité des adhérents présents (1 abstention).

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts (article 9), les membres du conseil d'administration ayant tous atteint les 5 ans d'ancienneté, l'ensemble du CA doit être renouvelé. Les candidats ayant répondu à l'appel de candidature (avant la date limite 2 janvier 2013) sont :

- **Madame Frantz Delcroix (présidente sortante)**
- **Monsieur Eric Delcroix (secrétaire sortant)**
- **Monsieur Thomas Bouchara**
- **Monsieur Antoine Chabrolle**

Après discussion entre les membres, il est décidé d'effectuer le vote à main levée.

➤ **Résultats des votes : tous les candidats sont élus à l'unanimité des voix**

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 5 ans.



Association des Mateurs Amicaux des Z'Oiseaux et de la Nature aux Antilles.

Les membres du conseil d'administration se réuniront à l'issue de l'assemblée générale pour établir le nouveau bureau de l'association.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET VIE ASSOCIATIVE

Présentation d'un tableau retraçant l'évolution du nombre d'adhérents à AMAZONA depuis 1999.

AMAZONA comptait 138 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2012.

RAPPORT d'activités 2012

AXE 1 : amélioration des connaissances sur l'avifaune guadeloupéenne

- Bagueage des oiseaux par AMAZONA (Pointe des Châteaux, Lalanne Port-Louis, Désirade)
- Evolution des effectifs d'Hirondelles à ventre blanc sur les dortoirs de Pointe-à-Pitre et de Capesterre de Marie-Galante.
- Dénombrements Internationaux des Oiseaux d'Eau (Wetlands International)
- Organisation de sorties de terrain
- Nouvelles espèces vues en Guadeloupe en 2012.

AXE 2 : actions directement liées à la conservation des espèces et de leurs habitats

- Ouverture de la chasse en Martinique
- Chasse des limicoles
- Eppardage aérien
- Survol aérien de la Grande Saline Pointe des Châteaux
- Convention avec le Parc National de la Guadeloupe pour accompagnateur sur des sorties de surveillance de l'îlet Blanc à Sainte-Rose

AXE 3 : sensibilisation et communication

- Festivals
- Sorties adhérents
- Communication
- Médias
- Réseau : échanges et partenariats

Approbation du rapport d'activités à l'unanimité.



RAPPORT FINANCIER 2012

Charges		Montants	Produits		Montants
6022	Fournitures consommables	256,67 €	701	Ventes de produits finis	44,00 €
604	Achats prestations de service	9011,70 €	706	Travaux et prestations de services	24594,50 €
605	Achat matériel et équipement	3730,60 €	740	Subventions d'exploitation	6350,00 €
607	Achats de marchandises	478,12 €	756	Cotisations	875,00 €
613	Locations	7839,00 €			
616	Primes d'assurance	202,92 €			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	738,25 €			
623	Publicité, publications, relations publiques	2198,18 €			
625	Déplacements, missions et réceptions	7229,71 €			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3416,22 €			
627	Services bancaires et assimilés	193,77 €			
635	Autres impôts, taxes et versements (administration)	450,00 €			
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, etc.	880,11 €			
658	Autres charges de gestion courante (abonnements)	72,50 €			
				Excédent des charges	4834,25 €
	Bilan des charges	36697,75 €		Bilan des produits	36697,75 €
86	Emploi des contributions volontaires en nature		87	Contributions volontaires en nature	
	Personnels bénévoles	25685,79 €		Bénévolat	25685,79 €
	Total des charges	62383,54 €		Total des produits	62383,54 €

Le bilan financier de l'année 2012 est présenté par la présidente, Frantz Delcroix, et est voté à la majorité (2 abstentions, 13 votes positifs).

PROJETS 2013

Sous réserve de financements :

- Festival des Oiseaux Endémiques et Festival des Oiseaux Migrateurs
- Suivi des oiseaux par le baguage (sur les 3 sites: Port-Louis, Pointe des Châteaux, La Désirade)
- Suivi pluriannuel des oiseaux de la Désirade
- Comptage des Hirondelles (MG+PTP)
- Constitution d'une nouvelle affiche « les oiseaux communs des jardins »
- Education et sensibilisation
- Sorties «découverte» adhérents et autres
- Collaboration avec l'Institut Pasteur concernant la circulation du virus West Niles
- Veille juridique
- Pétition concernant la chasse des limicoles en période d'intempéries



Association des Mateurs Amicaux des Z'Oiseaux et de la Nature aux Antilles.

Questions diverses

Quelques questions diverses autour des oiseaux et des projets 2013.

Clôture de la séance à 16h15

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

Aux Abymes, le 9 mars 2013

La Présidente de séance
Frantz Delcroix

Le Secrétaire de séance
Eric Delcroix

Avec le soutien de

